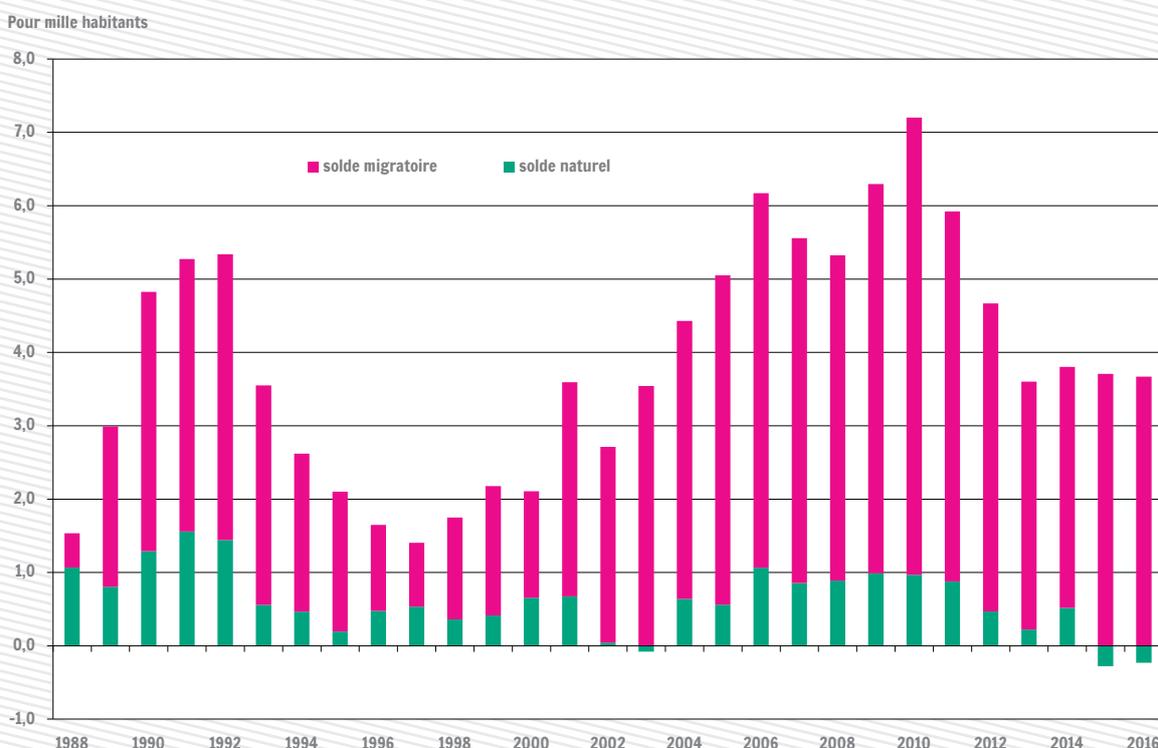


# Taux d'accroissement de la population

## +3,4‰

Le taux d'accroissement de la population wallonne s'élève à +3,4 ‰ en 2016, identique à celui de 2015

### Mouvement de la population wallonne pour mille habitants entre 1988 et 2016



Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistique ; Calculs : IWEPS

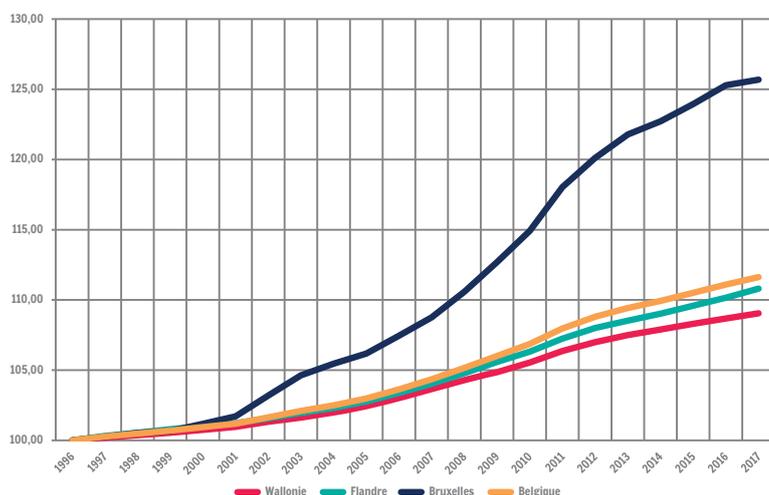
Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Wallonie comptait 3 614 473 habitants, soit 31,9 % de la population de Belgique.

La population wallonne n'a cessé de croître ces dernières années, mais à un rythme qui s'est ralenti au cours des années 90. Entre 1998 et 2010, la tendance s'accélère à nouveau. La croissance annuelle dépasse largement la barre des +5,0 ‰ entre 2006 et 2010, pour se réduire ensuite (+3,4 ‰ en 2016).

C'est le mouvement migratoire qui soutient la croissance, le mouvement naturel y apportant même une contribution légèrement négative en 2016 comme cela avait été le cas déjà en 2003 et en 2015. En 2016, comme en 2015, une hausse de la mortalité en fin d'année a pesé sur le solde naturel. Elle est due en grande partie à une forte épidémie de grippe, mais également, au nombre de naissance plus faible en 2016.

# Taux d'accroissement de la population

Evolution des populations des régions belges (1996-2017) (indice 1996=100)



Au cours de ces dix dernières années, la population wallonne s'est accrue de + de 178 594 personnes, soit une hausse de +5,2 %, inférieure à la croissance belge, qui atteint +7,0 % sur la même période. Malgré une forte progression, la population de la Wallonie n'enregistre pas un rythme de croissance aussi important que dans les deux autres Régions. Depuis 2007, si la population de la Wallonie suit de près l'évolution de la Flandre (+6,5 %), elle reste loin des croissances enregistrées par la Région de Bxl-Capitale au cours de la même période (+15,6 %). C'est la contribution importante des migrations externes à la Belgique, liée à une forte fécondité, qui est le moteur de la croissance de la population bruxelloise.

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistique ;  
Calculs : IWEPS

## Définitions et sources

Le taux d'accroissement de la population se définit comme la différence de la population en fin de période par rapport à celle en début de période rapportée à la population moyenne (somme de la population en début de période et de la population de fin de période divisée par deux). Il ne faut pas confondre avec le taux de croissance de la population qui se définit comme la différence de la population en fin de période par rapport à celle de début de période rapportée à la population en début de période.

Le solde total pour mille habitants est l'équivalent du taux d'accroissement. Il est le cumul du solde naturel (les naissances moins les décès) et du solde migratoire (les entrées moins les sorties par migration plus les ajustements statistiques).

## Pertinence et limites

Les données démographiques sont tirées du Registre national (RN) par le SPF-Economie / Direction générale Statistique. Le RN est un outil légal qui existe en Belgique depuis 1983 qui centralise les registres de population instaurés dans chaque commune belge dès 1846. Il enregistre l'ensemble des résidents de la Belgique dans différents registres : principalement le registre de population et des étrangers (les Belges et les étrangers domiciliés - autorisés à s'établir ou séjourner plus de trois mois - en Belgique), le registre d'attente (candidats réfugiés politiques) et les registres diplomatiques et consulaires ainsi que celui des fonctionnaires européens et des membres des autres institutions internationales (OTAN) et leur famille. La population officielle de la Belgique qui sert de base aux calculs des indices démographiques, comptabilise l'ensemble des personnes du RN qui ont leur résidence principale en Belgique en excluant le registre d'attente.

Pour en savoir plus : WalStat - IWEPS : <http://walstat.iweeps.be>

SPF-Economie / Direction générale Statistique : <http://economie.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/mouvement/>  
Institut Statistique Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) : <https://www.wiv.isp.be/> <https://epistat.wiv.isp.be/momo/>

Personne de contact : **Marc Debuissou** (m.debuissou@iweeps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2018**